

Association pour  
l'Aménagement et l'Animation  
du XVI<sup>e</sup> Arrondissement

(loi 1901 - agréée le 10 mars 1970)  
56, rue de Passy 75015-Paris

XVI<sup>e</sup>

DEMAIN

LA LETTRE DE XVI<sup>e</sup> DEMAIN

N° 21

Février 1981

Nous vous parlons souvent de ses travaux, de ses interventions, de notre collaboration, mais savez-vous ce qu'est :

LA PLATEFORME DES COMITES PARISIENS D'HABITANTS

Nous avons demandé à Jacques REMOND, son Président, de vous la présenter.

Il y a plus de vingt ans que les parisiens ont commencé à vouloir participer plus directement que par le bulletin de vote à la vie de leur cité. C'est ainsi que, dans certains arrondissements, sont nés des comités d'aménagement, ou des comités de quartiers dont le premier but était de s'informer des projets de transformation de leurs quartiers, et dont le second était celui d'y participer en proposant des solutions différentes de celles qui étaient envisagées. En vingt ans, ces comités ont fleuri dans beaucoup d'arrondissements.

En mars 1968, ceux qui existaient déjà ont éprouvé le besoin de se retrouver régulièrement pour échanger leurs informations et leur expérience, s'épauler dans les combats difficiles qu'il fallait mener, et parler ensemble auprès de la presse parisienne des problèmes auxquels ils étaient confrontés. Pendant près de dix ans, ils se sont ainsi réunis en "Plateforme" d'une manière informelle, mais très régulièrement.

En 1977, au moment où la Mairie de Paris a été créée, il leur est apparu nécessaire de formaliser cette réunion dans la "Plateforme des Comités parisiens" qui rassemble aujourd'hui des comités dans le quartier des Halles, le 4<sup>e</sup>, le 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup>, soit seize au total.

Membre de la Commission départementale des Sites, de la Commission extra-municipale de l'Environnement, de groupe de travail préparatoire à la création d'un Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement dans le département de Paris, la Plateforme poursuit sa tâche, dans l'indépendance des partis politiques, pour faciliter l'action des différents comités qu'elle réunit. Mais cette tâche n'est que complémentaire. Le rôle principal des comités de quartier ou d'arrondissement, chacun où il est et selon ses moyens et ses traditions, consiste à amener chaque jour plus de parisiens à considérer qu'un bulletin de vote ne suffit plus et qu'ils souhaitent participer plus directement aux affaires de leur ville.

Simonne PAREZ, Secrétaire générale de XVI<sup>e</sup> DEMAIN, est actuellement Secrétaire générale de la Plateforme.

Siège social : 98, rue de Rambuteau, 75004 Paris

XVIème DEMAIN A INVITE ...

à la réunion de son Conseil d'Administration

Monsieur Roger STASSE, Officier municipal délégué à la Mairie Annexe du XVIème Arrondissement .

Trente ans d'expérience à la Mairie du 16ème, comme Maire-Adjoint de 1951 à 1977, puis comme Officier municipal délégué à la Mairie annexe ont permis à Monsieur STASSE d'acquérir une bonne connaissance de l'Arrondissement. Au travers de la présentation qu'il nous a faite de son rôle et de ses attributions nous avons vu peu à peu s'animer et prendre visage humain cet ensemble administratif qu'est une Mairie d'Arrondissement.

Sa responsabilité s'étend à plusieurs domaines, par délégation du Maire et sous son contrôle :

- Il assure la coordination des activités des Officiers municipaux; il est obligatoirement consulté par le Secrétaire général sur les questions d'organisation des services, des rapports avec les administrés etc... et fait des propositions dans ces domaines.
- Il est responsable des réunions, manifestations diverses qui ont lieu à la Mairie annexe. Il est chargé de l'"animation" de l'Arrondissement, en liaison avec les associations et organismes existant.
- Il gère les fonds, produits de quêtes et de dons à la Mairie, et peut attribuer secours et subventions.
- Il prend toutes mesures utiles à assurer liaison et concertation avec la population - C'est d'ailleurs son principal objectif : faire de la Mairie annexe le lieu de rencontre et de dialogue des forces vives du XVIème.

Rappelons que Monsieur STASSE est Président de la Commission d'arrondissement à laquelle notre dernière Lettre a consacré un article d'information.

Enfin, il est Président du Centre de Liaison des Institutions Sociales (C.L.I.S.) dont l'activité se développe et qui a lancé des actions spécifiques telles que :

- la parution d'un organe mensuel d'informations sociales, culturelles et sportives "Info XVI".
- le C.I.L.P.A. "Spécial Vacances".
- le Club de vélo pour handicapés .
- les loisirs éducatifs pour les jeunes pendant les petites vacances etc..

Sans oublier l'ouverture de locaux, à la Mairie annexe, mis à la disposition des associations avec téléphone, ronéo, photocopieuse.

XVIème DEMAIN A RENCONTRE ...

M. GRANIER, conseiller technique au Cabinet du Maire de Paris .

M. GRANIER nous a demandé de faire avec lui un tour d'horizon des besoins et des projets de l'Arrondissement.

Nous avons plus particulièrement pu évoquer :

- l'aménagement de la Halle St Didier,
- l'utilisation future du terrain occupé par la R.A.T.P. et que la Ville va récupérer à la suite de longues tractations.

Nos propositions ne reflètent pas seulement les désirs de XVIème DEMAIN, mais la demande d'associations de l'arrondissement avec lesquelles nous collaborerons depuis plusieurs années .

M. MESMIN, député de notre arrondissement.

Voici les précisions que M. MESMIN nous a données sur les sujets qui nous intéressaient particulièrement.

- le projet de création d'un bureau de poste au coin de la rue Wilhem et de l'avenue de Versailles a été définitivement refusé par le Secrétariat aux Postes et Télécommunications.
- la construction d'un gymnase sur le terrain jouxtant le Lycée J.B. Say, l'Ecole primaire rue Boileau et l'Ecole normale d'Instituteurs reste en suspens faute d'une entente entre ces établissements.
- le terrain de la R.A.T.P., avenue Mozart : l'intervention d'un promoteur a probablement stimulé les tractations entre la Ville et la R.A.T.P., tractations qui étaient au point mort depuis fort longtemps.

De notre côté nous avons attiré l'attention de M. MESMIN sur :

- l'usine municipale du Service des Eaux située 77, avenue de Versailles qui concourt à l'alimentation de Paris en eau non potable (utilisation publique, lavage des caniveaux, égouts, certains usages privés). Par suite d'une modernisation déjà ancienne, le service qu'elle assure aujourd'hui n'occupe qu'une faible partie de son emprise. Un meilleur usage de ce terrain de près de 6.800 m<sup>2</sup>, situé à proximité des stations de métro "Mirabeau" et "Eglise d'Auteuil" s'impose. Le maintien ou le réaménagement des installations restées en service ou indispensables à la vie du quartier constitueraient une donnée de l'aménagement à étudier.
- le danger de la traversée de l'avenue Paul Doumer à son débouché sur la chaussée de la Muette, les bornes lumineuses ayant été supprimées à la suite de la construction du garage souterrain de la rue de Passy.

#### ERMONT - INVALIDES

Mme B. tient un dépôt de teinturerie à Auteuil.

7 heures du soir, Mme B. fermait son magasin. Avec nous, elle a évoqué, avec lassitude, le trajet de deux heures qu'elle doit effectuer matin et soir entre Ermont, lieu de son domicile et Auteuil, lieu de son travail.

Nous avons été heureux de lui confirmer que M. HOEFFEL, ministre des Transports, a donné le feu vert à la construction de la ligne ERMONT-INVALIDES qui devrait être inaugurée en 1983.

#### XVIème DEMAIN DONNE LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS ...

La Fête des Rois de l'A.P.E.I.

En ce samedi 24 janvier 1981, parents et amis des Inadaptés de la Section du 16<sup>e</sup> sont venus célébrer la fête des Rois dans la salle des Fêtes de notre Mairie annexe.

Un bel ananas rehaussé d'or et de carmin décore chacune des seize tables de 10 couverts dressées pour la circonstance.

Tandis que les airs des vieilles chansons françaises retentissent, les invités prennent place. Garçons et filles se préoccupent d'abord de découvrir les cadeaux offerts à leur arrivée, puis joignent leurs voix à celles des aînés, les mains claquent, c'est parti.

Dans le silence retrouvé, d'un regard ému, joyeux, parfois distrait, les inadaptés regardent tourner les danseurs de la Mélusine du Poitou.

Après ce divertissement, de jeunes enfants, un peu émus, participent à la distribution des brioches, bel exemple de formation pédagogique et humaine à l'honneur des organisateurs de la Croix-Rouge. Point de fève dans les brioches, mais de nombreuses couronnes : Rois et Reines ne pâtirent pas de cet oubli.

Enfin, entraînés dans une farandole et des danses, tous ceux, nombreux, qui ont le sens du rythme jubilent et dansent : c'est la fête ! N'est-ce point là l'unique objet de notre démarche ?

Journée Nationale des Associations de Paralysés et d'Infirmes .

Pourquoi une "journée nationale" en faveur des personnes handicapées ? On parle beaucoup d'elles depuis quelques mois ...

L'opinion publique a pris conscience de leur existence et des difficultés qu'elles rencontrent dans la vie courante .

Une législation a été mise sur pied, des mesures ont été prises, mais cela ne peut suffire.

Depuis des années, grâce aux associations qu'elles ont créées et qui les représentent, les personnes handicapées ont su prendre en main leur défense, s'entraider, se sont exprimées. Leur attente doit être comprise par tous.

SOYEZ SOLIDAIRES d'elles, en répondant généreusement à leur appel  
le dimanche 1er mars 1981.

=====

**N'OUBLIEZ PAS VOTRE COTISATION**

Nous vous rappelons que vos cotisations constituent nos ressources.  
Elles sont renouvelables en début d'année .

Montant minimum : 25 F.

par chèque bancaire ou CCP 7744-41 Paris

au nom de XVIème DEMAIN

Merci d'avance !

=====